

Jeux olympiques

# La famille paralympique enfin au complet à Londres

Du 29 août au 9 septembre prochain auront lieu les XIVe Jeux paralympiques à Londres. 4 200 athlètes vont se mesurer dont les Français qui visent la 9e place au classement des nations. Cette édition marque, tout particulièrement, le retour des sportifs handicapés mentaux qui avaient été exclus en 2000 !

repère

La grande famille du sport est réunie dans la capitale britannique. Même s'il reste du chemin à parcourir, le handisport (handicap physique) et le sport adapté (handicap mental) se retrouvent enfin après 12 années durant lesquelles ce dernier a été mis au ban des nations. Il a payé collectivement une tricherie regrettable en 2000. Désormais des règles ont été fixées et devraient permettre d'éviter que cela ne se reproduise. Dès le 29 août, plus de 4 000 athlètes vont donc s'affronter, dont environ 200 (seulement) sportifs handicapés mentaux. En tête d'affiche de vrais champions comme Pascal Pereira-Leal, Alicia Mandin, Daniel Royer... sans oublier Mandy François-Eli, Julien Casoli... Et une mention spéciale, chez nos concurrents et amis sud-africains, pour Oscar Pistorius qui a ouvert une brèche et rendu encore plus perméable le passage entre la compétition « valide » et la compétition « handi »...

Londres 2012 est un millésime à marquer d'une pierre blanche ! Après avoir accueilli les athlètes « valides », du 27 juillet au 12 août, la capitale du Royaume-Uni va recevoir les sportifs handicapés de toutes les nations pour les XIVe Paralympiques ! À double titre, cette édition est exceptionnelle. Primo, le paralympisme effectue un retour aux sources. En effet, le mouvement paralympique a débuté en 1948 à Stoke-Mandeville, au nord de Londres, initié par Ludwig Guttmann, médecin de rééducation, qui a eu l'idée de faire jouer des blessés de guerre au basket en fauteuil. Secundo, 2012 marque enfin le grand retour des déficients intellectuels sur la scène paralympique après leur exclusion en 2000 !

## 9e place

4 200 athlètes, originaires de plus de 150 pays, vont ainsi entrer en lice et s'affronter du 29 août, jour de la cérémonie d'ouverture,

au 9 septembre prochains, date de clôture. Londres 2012 marque aussi le retour des tricolores dans les sports collectifs, absents à Pékin. La France a réintégré le concert des meilleures nations avec 75 médailles contre 64, il y a 4 ans. Cependant, devant la France, le top 4 composé de la Chine, de la Grande-Bretagne, de l'Ukraine et des États-Unis reste intouchable. Certaines nations sont également très fortes comme la

pées mentales). Les personnes handicapées mentales avaient été interdites de compétition après un scandale qui avait abouti à retirer à l'équipe espagnole de basket la médaille d'or ; 10 de ses 12 joueurs n'étant affectés d'aucun handicap mental.

Cette exclusion du sport adapté avait fait grand bruit et à part entière s'en était fait l'écho en septembre 2008 (APE 265). Le sport adapté va donc effectuer son retour à Londres

**Les Paralympiques 2012 reviennent sur leur terre d'origine et les sportifs déficients intellectuels sont enfin à nouveau accueillis !**

Russie et, surtout, le Brésil qui prépare les Jeux de 2016.

## Le retour du sport adapté

Lors des Jeux de Sydney en 2000, des tromperies sur le handicap, notamment en basket-ball, avaient amené le Comité international paralympique à exclure le sport adapté (catégorie ouverte aux personnes handica-

en application de la décision du 21 novembre 2009 prise lors de l'assemblée générale du Comité international paralympique à Kuala Lumpur (Malaisie). Un retour au « compte-gouttes » certes, mais avec des règles plus claires. Désormais, pour participer aux Jeux, les athlètes déficients intellectuels devront au préalable satisfaire à une stricte >>>

## Espoirs

La délégation française vise la 9e place au classement des nations, selon France paralympique. Pour atteindre cet objectif, les athlètes français ambitionnent de remporter 16 médailles d'or. Le bilan global des compétitions internationales amorcées en 2010, permet de viser ce niveau. La France est engagée dans 16 sports : athlétisme - aviron - basket fauteuil (femmes) - cécifoot - cyclisme (route et piste) - équitation - escrime fauteuil - haltérophilie - judo - natation - rugby fauteuil - tennis - tennis de table - tir à l'arc - tir sportif - voile. Aux derniers jeux à Pékin, en 2008, la France a terminé 12e au classement des nations (9e au nombre de médailles) avec 52 médailles : 12 d'or, 21 d'argent, 19 de bronze. Elle a été récompensée dans 11 des 13 disciplines où elle a été engagée.

## Primes

Les médaillés des Jeux paralympiques devraient recevoir les mêmes primes que les valides : 50 000 euros pour l'or, 25 000 euros pour l'argent et 15 000 pour le bronze.

## sigles et liens

### ● Fédération française du sport adapté (FFSA)

(handicap mental, troubles psychiques et troubles de l'adaptation)  
1 000 associations,  
42 000 licenciés.



### ● Fédération française handisport (FFH)

(handicap moteur, visuel et auditif)  
1 200 associations,  
26 500 licenciés.



La FFSA et la FFH sont deux membres fondateurs du Comité paralympique & sportif français (CPSF).

[www.france-paralympique.fr](http://www.france-paralympique.fr)  
[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[www.ffsa.asso.fr](http://www.ffsa.asso.fr)  
[www.london2012.com](http://www.london2012.com)



Paris, mai 2012. Les champions paralympiques sont présentés au public. Ici, Pascal Pereira-Leal (lire ci-contre), en démonstration de ping-pong.

>>> procédure d'éligibilité afin de pouvoir concourir dans leur discipline. « La Fédération française du sport adapté (FFSA), les différentes fédérations nationales et la Fédération internationale des sports pour handicapés mentaux (Inas-Fid) ont travaillé main dans la main, plusieurs années durant, pour établir de nouveaux critères, incomparablement plus solides que par le passé », a souligné la FFSA, afin d'éviter toute nouvelle tricherie.

### « 12 ans d'exclusion ! »

Cette dernière s'est réjouie de la décision du Comité international paralympique de réintégrer des sportifs handicapés mentaux aux Jeux paralympiques de 2012 à Londres, saluant « une immense victoire », après toutes ces années d'attente. « 12 ans d'exclusion !, souligne le président de la FFSA, Yves Foucault (lire interview ci-contre). *Ceux qu'on va emmener à Londres n'étaient pas là en 2000. Mais je ne dirais pas qu'ils ont été sacrifiés, car ils nous ont donné l'obligation de continuer à les entraîner à haut niveau.* » On se souvient notamment de la nageuse Sédrine Gotti, vice-championne de France, qui avait été privée

de compétition en 2008. Grâce à l'intervention de la FNATH, elle avait été reçue à l'Élysée avec les sportifs Handisport de retour de Pékin. Malheureusement, un souci de santé a interrompu sa carrière.

### Visibilité

À Londres, trois sports seront ouverts aux déficients intellectuels : l'athlétisme, la natation avec trois épreuves hommes et trois épreuves femmes et le tennis de table (tableau de six hommes et six femmes). Ce qui fera environ deux cents partici-

pants. Mais, le Comité international paralympique souhaite donner encore plus de place à ces sportifs pour les Jeux de Rio en 2016. « Enfin, on parle de nous, lâche Yves Foucault. Aujourd'hui, la presse s'intéresse un peu à nous, même si, pour certains, nous ne sommes pas encore assez vendeurs. » Le Défenseur des droits et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sont intervenus pour veiller à la visibilité des Jeux paralympiques. <>

Pierre LUTON



Arnaud Assoumani a représenté la France, en saut en longueur, aux Jeux paralympiques d'été à Pékin en 2008, et remporté une médaille d'or.

## Ping-pong gagnant

**P**ascal Pereira-Leal (en photo ci-contre) rencontrera peut-être sa bête noire dans sa quête de médaille : le Hongrois Palos, qui l'a battu en finale du Championnat d'Europe à Split. « *Mais ce Palos a montré récemment des failles* », commente Yves Drapeau (conseiller technique fédéral), « *tandis que Pascal est à son niveau maximum* ». Pascal Pereira-Leal, champion en sport adapté, 29 ans, qui « *revient de loin* » (à lire son portrait en page 28) peut désormais le battre : « *Il est prêt, on veut affiner en juillet et août, il est au niveau supérieur des meilleurs mondiaux.* » En attendant, il est parti en stage durant 3 mois : Chartres, Lille, Nantes, Poitiers, Niort, Saintes... avec des compétitions parfois le weekend. « *J'ai fait un stage cette année avec un Chinois. Et j'ai gagné le Coréen. Psychologiquement, c'est difficile, mais c'est un rythme à prendre. Mais cela a un effet positif sur la maladie. Quand on a cette déprime, on manque d'espoir, moi j'ai cru que j'avais tout perdu... je suis fier d'être arrivé là grâce au sport. Je me suis battu, j'ai dit non à toute tentation.* » « *La particularité du sport adapté, rappelle Yves Drapeau, c'est que ce sont des sportifs passionnés. Leur passion c'est leur vie. Toutes les passions sont intenses. Ce sont des compétiteurs avec une mentalité de champion. Quoi qu'il arrive, on aura fait le maximum. On va d'abord penser à Londres. Là, maintenant, c'est la dernière interview, il ne parlera plus à personne avant les Paralympiques !* » <>

### Des champions

À l'heure où APE est bouclé, la liste officielle des champions qualifiés vient juste d'être diffusée (le 4 juillet dernier). Parmi les sportifs sélectionnés, en athlétisme notamment, on attend beaucoup de la Martiniquaise Mandy François-Eli qui vient de remporter 100 et 200 m avec un chrono prometteur. Julien Casoli, vainqueur du Marathon de Paris fait partie des espoirs ainsi que Jean-Baptiste Alaize, quadruple champion et recordman du monde du saut en longueur des moins de 23 ans et Soselito Sekeme, originaire de Futuna, au lancer de poids. Dans le sport adapté (handicap mental), on attend aussi beaucoup des sportifs qualifiés pour Londres. Yves Foucault pronostique entre une et trois chances de médailles : Alicia Mandin, natation ; Daniel Royer, athlétisme ; Damien Rumeau, athlétisme. Et la médaille d'or pour Pascal Pereira-Leal, champion de ping-pong. « *Après, on peut toujours rentrer bredouilles, mais c'est la loi du sport.* »

## Interview

# “ Les Jeux d'été, mais pas encore ceux d'hiver ! ”



**Yves Foucault est le président de la Fédération française de sport adapté (FFSA). Son deuxième et dernier mandat se termine en 2013.**

### Comment accueillez-vous le retour du sport adapté dans les Paralympiques ?

Avec joie, mais aussi avec une certaine déception ! Joie d'y être, mais déception de ne participer qu'à trois disciplines seulement, avec six épreuves. Pour pouvoir être présents, il a fallu reconvertir rapidement certains de nos sportifs. Il faut que l'on soit plus nombreux aux Jeux de Rio en 2016. Sur 4 000 athlètes au total qui participent aux paralympiques, il n'y aura que 200 sportifs handicapés mentaux environ !

### On avait dit qu'une des origines possibles de la difficulté à réintégrer le sport adapté était que cela empiétait sur le nombre de participants...

Cela en fait partie entre autres choses. Il y a toujours des gens qui refusent de nous recevoir. Oui, la tricherie espagnole en 2000 a servi de prétexte. Il reste des états de faits qui ne sont pas logiques : comment expliquer que l'on

puisse être aux J.O. d'été et pas aux J.O. d'hiver ? Voilà un nouveau combat à mener ! Je vais me battre et mes successeurs devront se battre aussi. À l'origine, il aurait fallu écarter l'équipe espagnole fautive en 2000, mais pas tout le monde du handicap mental, victime, d'une véritable ségrégation.

### Le nouveau règlement du mode de sélection vous convient-il ?

Sur le règlement, je suis rassuré. Mais j'aimerais que, dans l'avenir, on envisage le même travail pour les sportifs handicapés physiques et sensoriels. Si l'on évoque, par exemple, le seul handicap visuel sans guide, à quel moment devient-il pénalisant ? Je dis cela, non pour pointer tel ou tel, mais pour montrer que rien n'est jamais totalement évident. De la même manière, on l'a vu avec Oscar Pistorius, il existe des passerelles entre le paralympisme et l'olympisme. Le Sud-Africain va concourir avec les valides, enfin, cet été ! (après une longue procédure ! Ndlr Lire APE 277). Alors pourquoi exiger autant du handicap mental ? Selon moi parce que le monde du handicap mental fait encore peur. Il est trop méconnu même s'il est vrai que, depuis plusieurs décennies, on a réalisé des pas colossaux. Quand j'étais responsable de centre et que j'appelais des lieux de vacances en disant que je m'occupais d'enfants handicapés mentaux, cela se compliquait drôlement. Ça ne changera que grâce à une plus grande mixité et une plus grande ouverture.

**Propos recueillis par P.L.**